



Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association motocycliste de l'Outaouais (AMO) tenue à Gatineau le lundi 21 novembre 2016 à 19 h au 54, rue de la Gravité (secteur Hull).

Sont présents :

Monsieur Jean-Philippe Tremblay (président)
Monsieur Shawn Hébert (vice-président)
Monsieur Jean Gagnon (capitaine de route)
Monsieur Paul Chevalier (webmestre)
Monsieur Martin Mills (secrétaire)
Monsieur Alain Tremblay (relationniste)
Monsieur Michel Audy (responsable de la sécurité)
Monsieur François Drolet (trésorier)
Monsieur Sylvain Beauvais (capitaine de route)

Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Carte d'affaires (Président)
- Compte Twitter et Instagramme (Président)
- Tirage lors des randonnées (M. Jean Gagnon)
- Contribution à CAPM-Escargot (M. Sylvain Beauvais)
- Planification de randonnées (M. Sylvain Beauvais)
- Nouvel onglet proposé par M. Tremblay

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

Adoption du PV de la réunion du 20 octobre 2016

Reporté à la prochaine réunion.

Nouvel exécutif

Le site web de l'AMO doit être modifié pour refléter le nouvel exécutif. De plus, il faut enlever les références à la FMQ. M. Chevalier et M. Audy vont revoir le site web afin de faire les

changements qui s'imposent à la suite du vote de désaffiliation et de l'assemblée générale de cet automne. M. Audy souligne qu'il a ajouté une anecdote sous l'onglet "deux minutes". Le président suggère de créer un compte Hotmail ou Gmail pour le président de l'AMO afin de faciliter la succession à la présidence.

Le président propose également de tisser des liens avec d'autres associations non affiliées avec la Fédération motocycliste du Québec telle que l'Association motocycliste de Laval. M. Alain Tremblay suggère de conclure un accord avec les écoles de conduite de la région. Par exemple, elle pourrait ajouter un hyperlien vers l'AMO sur leur site web.

Le président aimerait envoyer une lettre de remerciement aux anciens membres de l'exécutif, M. Luc Forget et Mme Johanne Proulx. M. Audy va préparer les lettres et les faire signer par le président. M. Tremblay souligne que M. Forget aimerait s'impliquer dans la recherche de commanditaires dans le futur. Il ajoute que le CA pourrait demander aux membres de l'AMO s'ils souhaitent participer à la recherche de commanditaire.

États financiers

M. Drolet attend la documentation de Mme Johanne Proulx. Il va faire un suivi auprès de Mme Proulx après la réunion. M. Chevalier va lui envoyer les documents Excel des mois passés. M. Drolet indique qu'il va faire son rapport lors de la prochaine réunion. Il souligne que les signataires pour les chèques doivent être changés au plus vite, car ce n'est pas à jour à la Caisse Desjardins.

Révision des statuts et règlements et nouveau code de déontologie

M. Audy a modifié la documentation susmentionnée afin de refléter les changements proposés lors de l'AGA du printemps. Si le CA est d'accord, les changements aux statuts seront provisoires jusqu'au vote à l'assemblée générale du printemps. Le CA discute de diverses dispositions des statuts, notamment :

- Enlever la catégorie de membre associé
- Le relationniste et le président seront conjointement le porte-parole officiel de l'AMO
- Remplacer MotoPro par un ateliers de perfectionnement et mise en forme
- Résumer le code Morin pour les procédures aux élections
- Un membre pourra se présenter à un poste au CA par procuration
- Lors d'un vote secret, le président tranchera s'il le vote est 50/50

Le document modifié va être affiché sur le site de l'AMO avant l'AGA du printemps.

Le code a été approuvé par les membres à l'AGA de l'automne. Par conséquent, nous pouvons le mettre sur le site web de l'AMO.

Dossier des assurances

M. Audy a discuté avec l'AML et d'autres organisations qui se spécialisent dans les associations à but non lucratif. Ils sont unanimes à suggérer une assurance à deux volets, à savoir un volet responsabilité civile et un volet responsabilité du CA. Il a eu des soumissions de North Bridge et Intact. Il attend d'autres soumissions sous peu. M. Audy souligne que le prix est similaire entre assureurs. Par exemple, il cite la soumission d'Intact qui offre une assurance à 1 200,00\$ plus

taxes. Il est également possible de faire quatre paiements durant l'année sans frais additionnels.

M. Audy rappelle au CA qu'il va s'absenter pour deux mois. Donc, il faut quelqu'un pour prendre le dossier des assurances lors de son absence. M. Hébert va prendre la relève et faire le suivi avec notre courtière, Mme Sylvie Coursol de La Turquoise. Il suggère de mettre en place notre assurance avant le 1er janvier 2017. Le CA confirme son intention d'obtenir une assurance qui couvre le volet responsabilité civile et le volet responsabilité du CA.

Commanditaires

M. Audy commente qu'il est dans l'intérêt pour l'AMO de se trouver des commanditaires. Il cite en exemple l'AML qui a beaucoup de commanditaires. M. Drolet pose la question à savoir comment publiciser les commandites. Par exemple, mettre des logos sur nos motos, nos habits, ou notre banderole. M. Audy suggère d'utiliser des commandites pour les prix de présence. M. Beauvais propose de demander aux restaurants que nous visitons en randonnée. Par exemple, il pourrait nous offrir des escomptes. Le président propose d'aller voir certains de nos membres, les concessionnaires, et garages de la région. M. Hébert souligne que l'AMO doit avoir un "package" à présenter aux commanditaires. M. Tremblay offre d'aller voir ce que fait l'AML. M. Beauvais recommande la création d'un comité. Il suggère d'inclure M. Hébert et d'inviter M. Luc Forget et Mme Anne-Marie Parent à joindre le comité. Le CA discute de diverses options de commandite. Le président clôt la discussion et indique que le dossier est à suivre.

Dossier FMQ et formation MotoPro

Le CRO doit encore 100,00\$ à l'AMO pour le dépôt des cours annulés de MotoPro. Le CRO n'a jamais fait de suivi. Le président va en discuter avec l'ancien président du CRO.

M. Audy indique qu'il ne sera pas responsable des cours MotoPro l'an prochain. Le CA discute de diverses options pour offrir de la formation similaire. Cependant, le CA s'entend que l'AMO doit faire attention de ne pas s'exposer au risque et de suivre les modalités de notre assurance quant à la formation. M. Mills indique qu'il sera important de faire signer aux membres participants une décharge dans le cas où l'AMO pourrait être exposé à des risques. M. Audy va vérifier auprès des formateurs de la région pour s'informer sur les différentes options de cours offerts.

Randonnées 2017

M. Tremblay présente ses suggestions quant aux randonnées (voir annexe). M. Beauvais remercie M. Tremblay pour ses suggestions. Le CA s'entend à organiser une soirée de remue-méninges ouverte aux membres pour les randonnées de 2017. Le CA se penche également sur les randonnées du dimanche. La discussion porte sur la structure des randonnées, notamment : offrir une plus petite randonnée le dimanche et déterminer si quelqu'un va prendre en charge la randonnée. M. Chevalier suggère de ne pas avoir quelqu'un en charge; toutefois, M. Drolet propose de nommer quelqu'un afin de mieux organiser la sortie. Aucune décision n'est prise, mais le CA semble s'aligner sur la possibilité d'offrir quelques randonnées le dimanche en 2017.

Lors des discussions, le CA aborde le sujet d'afficher les trajets sur le site web de l'AMO. M. Chevalier et M. Beauvais soulèvent des préoccupations quant au changement de dernières minutes. M. Mills propose d'avertir les membres que les trajets peuvent changer selon le temps

ou autres imprévus. Le président suggère d'utiliser Facebook ou Twitter pour afficher les trajets et modifications.

Formulaire d'inscription 2017

M. Chevalier demande s'il y a des logiciels gratuits pour créer des formulaires électroniques de style «fillable forms». Le président suggère le logiciel «PDF Escape». C'est un logiciel gratuit. M. Beauvais se propose pour créer le formulaire d'inscription. M. Chevalier va lui faire part de l'information à inclure dans le formulaire. Le CA décide également d'inclure une décharge au formulaire quant aux ateliers et activités de l'AMO.

M. Chevalier indique qu'il va envoyer la liste des membres de 2016 au CA.

Cartes d'affaires

Le président propose d'acheter des cartes génériques aux fins de distribution. La carte va présenter le logo de l'AMO et trois hyperliens. M. Chevalier s'assure qu'il va avoir une différence entre cette carte et la carte de randonnées. Le président répond que si et ce serait un bon outil de promotion. Il souligne également que Vista Print à une solde en ce moment. Il s'agit de moins de 50,00\$ pour X cartes. Le CA approuve les démarches du président. La commande auprès de Vista Print va être faite dans les jours qui suivent.

Compte Twitter et Instagramme

Le président a ouvert des comptes Twitter et Instagramme pour les photos de l'AMO. Il est également possible d'avoir une page privée pour l'AMO. Il s'agit d'un bon outil de publicité simple à utiliser.

Tirage lors des randonnées

À la lumière des incertitudes quant au nombre de membres l'an prochain, le CA décide de mettre fin aux tirages lors des randonnées.

Contribution à CAPM-Escargot

M. Beauvais souligne que notre contribution au CAPM-Escargot est conditionnelle au nombre de membres. M. Audy suggère d'attendre le budget. M. Drolet indique qu'il est possible de distribuer les montants au CAPM-Escargot à travers l'année afin de diminuer les sorties d'argent en début d'année.

Nouvel onglet proposé par M. Tremblay

M. Tremblay propose d'écrire une rubrique de moto tous les 2 ou 3 mois. Les rubriques auront pour but d'offrir un regard sur le monde de la moto du point de vue d'un membre de l'AMO. M. Tremblay expose sa démarche et le contenu de ses rubriques au CA. Le CA approuve la démarche de M. Tremblay. Le président souligne que nous pourrions inclure des hyperliens vers les articles de M. Tremblay sur notre compte Facebook et Twitter.

Clôture de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance a été levée à 21h15.